



FINANCEMENT PUBLIC :
LEVIER ESSENTIEL POUR UNE
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
SAINE ET DURABLE

Accelium Conseil

Colloque Club PAI – Mardi 18/06/2024



ACCELIUM CONSEIL

Transformer les défis du secteur en opportunités économiques grâce aux financements publics

Le secteur agroalimentaire est en pleine mutation, stimulée par les **attentes grandissantes des consommateurs** en matière de **qualité, de durabilité et de transparence**, ainsi que par les exigences de plus en plus strictes des **régulateurs**.

Face à ces défis, les entreprises doivent s'adapter rapidement. Pour rester **compétitives** sur un marché globalisé et en constante évolution, elles sont obligées d'investir massivement dans **l'innovation**, les **technologies vertes** et les **pratiques durables**.



Opportunités et avenir

Ces investissements ne sont pas seulement une réponse aux pressions externes, mais aussi une opportunité de se démarquer et de conquérir de nouveaux marchés. L'avenir de l'agroalimentaire se dessine donc autour de la capacité des entreprises à anticiper et à répondre aux nouvelles demandes tout en respectant des normes environnementales et éthiques toujours plus élevées.



Défis environnementaux et nutritionnels

Face à une population mondiale en expansion, à la raréfaction des ressources naturelles et à la nécessité de protéger l'environnement, le secteur agroalimentaire est confronté à un défi crucial : réinventer ses méthodes de production et de consommation pour garantir un avenir durable, tout en assurant la santé publique et en améliorant la qualité nutritionnelle des aliments.



Le rôle des financements publics

Dans ce contexte, les financements publics jouent un rôle crucial. Ils peuvent servir de catalyseurs pour l'innovation et la transformation industrielle, en réduisant les risques financiers associés aux projets et en rendant les technologies vertes plus accessibles.

Les différents thèmes soutenus par les politiques publiques

Grâce aux financements publics, tels que ceux offerts par le programme France 2030 et les aides européennes, des opportunités se présentent dans divers domaines. Ces initiatives stratégiques permettent aux entreprises de transformer les défis en succès durables, tout en s'inscrivant dans une vision globale de développement durable et d'innovation.

Souveraineté française

- **Réindustrialisation** : *Promouvoir le renouveau industriel pour réduire la dépendance aux importations et renforcer l'économie locale.*
- **Lien avec l'amont agricole** : *Renforcer les synergies entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire pour une chaîne de valeur plus intégrée et résiliente.*
- **Circuit court** : *Encourager les circuits courts pour réduire l'empreinte carbone et favoriser les producteurs locaux.*

Santé et sécurité alimentaire

- **Nutrition** : *Améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires pour répondre aux besoins des consommateurs.*
- **Équilibre alimentaire** : *Promouvoir des régimes alimentaires équilibrés pour lutter contre les maladies liées à l'alimentation.*
- **Traçabilité et transparence** : *Assurer une meilleure traçabilité des produits pour renforcer la confiance des consommateurs et garantir la sécurité alimentaire.*

Environnement

- **Décarbonation de l'industrie** : *Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter l'impact environnemental des industries.*
- **Gestion des déchets** : *Mettre en place des solutions efficaces pour réduire, réutiliser et recycler les déchets industriels.*
- **Optimisation des transports de matières** : *Améliorer la logistique pour minimiser l'empreinte écologique des transports de matières premières et produits finis.*

Innovation et digitalisation

- **Innovation (process, technologique, matière...)** : *Encourager l'innovation dans les procédés, les technologies et les matériaux pour améliorer la compétitivité et la durabilité.*
- **Transition numérique** : *Accélérer la digitalisation des entreprises pour optimiser les opérations, améliorer la productivité et ouvrir de nouvelles opportunités de marché.*

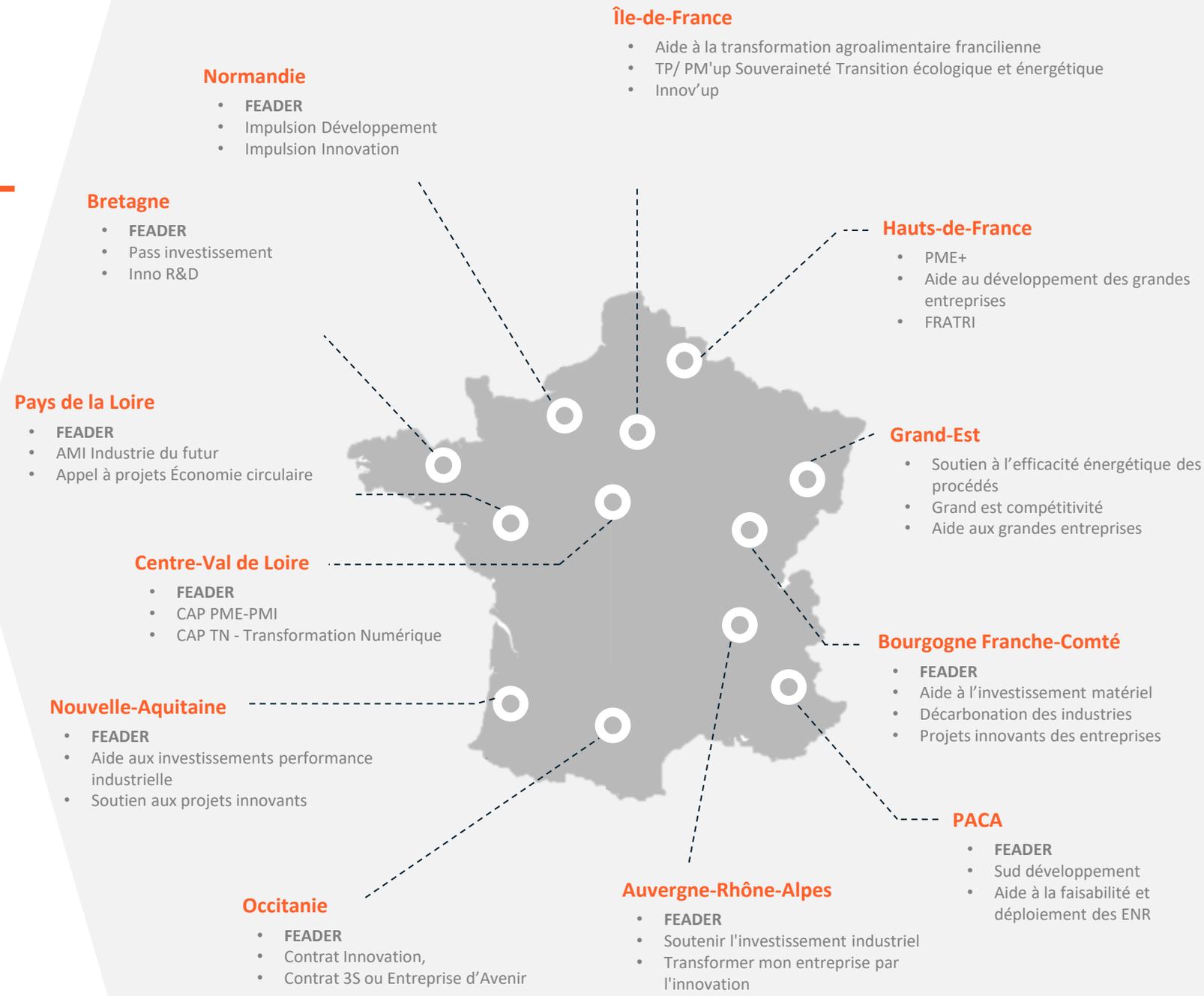
Cartographie des dispositifs régionaux

Soutien régional : moteur de la transformation économique

Les régions jouent un rôle crucial dans l'accompagnement au développement économique des entreprises de leur territoire. Elles agissent sur plusieurs fronts pour soutenir la croissance et la transformation des entreprises : offrant des aides au **conseil** et à **l'investissement**, favorisant ainsi la **croissance**, la **réindustrialisation**, la **décarbonation** et **l'innovation**.

FEADER : catalyseur de l'industrie agroalimentaire

Au-delà des dispositifs financés par des fonds régionaux, le programme FEADER soutient activement les industries agroalimentaires. Avec une enveloppe de **12 milliards d'euros**, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) est dédié aux **industries agroalimentaires et au secteur agricole**. Ce fonds se compose d'appels à projets régionaux lancés dans toute la France, sous la responsabilité de chaque région.



Les organismes nationaux au service de l'industrie agroalimentaire



ACCELIUM CONSEIL



L'ADEME accompagne les entreprises dans la transition écologique en finançant divers projets. Pour les acteurs agroalimentaires, l'ADEME propose des subventions dans les domaines suivants :

- **Écoconception** : Financement pour réduire l'impact environnemental des produits et des emballages.
- **Énergie** : Soutien pour des projets de récupération de chaleur, de production décentralisée d'énergie et d'efficacité énergétique.
- **Gestion des déchets** : Aides pour améliorer le recyclage et réduire les déchets alimentaires.
- **Innovation** : Subventions pour des projets innovants en matière de processus de production et de nouvelles technologies



BPI France soutient les entreprises agroalimentaires à travers des financements pour :

- **Innovation** : Prêts et subventions pour les projets de recherche et développement.
- **Investissement** : Financement des équipements et des infrastructures.
- **Export** : Aides pour développer l'internationalisation des entreprises.
- **Transition écologique** : Soutien pour les projets de décarbonation et d'amélioration de l'efficacité énergétique



Les agences de l'eau sont des établissements publics chargés de gérer et de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques. Elles apportent des subventions pour des projets qui visent à :

- **Améliorer la gestion des ressources en eau.**
- **Restaurer les milieux aquatiques et la biodiversité.**
- **Réduire les pollutions de toutes origines.**
- **Adapter les pratiques au changement climatique.**

Pour les industries agroalimentaires, ces subventions peuvent financer des projets de réduction des consommations d'eau, de gestion des eaux usées, et de mise en place de pratiques plus durables



FranceAgriMer accorde des financements aux entreprises agroalimentaires, principalement pour des projets innovants. Les domaines prioritaires incluent :

- **Alimentation intelligente et agro-écologie** : Subventions pour les projets de développement durable et de bioéconomie.
- **R&D** : Aides pour les travaux de recherche et développement dans le secteur agroalimentaire.
- **Qualité et durabilité des produits** : Soutien pour améliorer la qualité des produits et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement

Quelques exemples de projets accompagnés

PROCÉDÉS DE PRODUCTION



Ligne de production de produits alimentaires à base d'algues

projet de 502 k€

200 k€ en subvention

bpifrance

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires



Modernisation des outils industriels d'une unité de conditionnement d'huile

projet de 1,5 M€

550 k€ en subvention



FEADER et Région Centre-Val de Loire



Extension du site de production de falafels végétal

projet de 1 M€

380 k€ en subvention

bpifrance

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires

DÉCARBONATION



Installation d'une unité de méthanisation en injection

projet de 4 M€

400 k€ en subvention



Appel à projets Méthanisation



Installation d'équipements solaires innovants de déshydratation de luzerne

projet de 1,4 M€

560 k€ en subvention



Plan de structuration des filières protéines végétales



Création de filet de conditionnement à base de fibre végétale

projet de 120 k€

50 k€ en subvention



Inno R&D

Accelium, expert dans l'optimisation des financements publics



Accelium accompagne les entreprises dans l'obtention de financements publics



Clément BARBIER
Directeur Accelium Conseil



57 Avenue de Grammont, 37000 TOURS
Tél : 0699798585
Mail : clement.barbier@accelium-conseil.fr

www.accelium-conseil.fr

